



QUIÉRY-LA-MOTTE

FLASH INFOS

11 NOVEMBRE 2021 : 103^{ème} anniversaire de l'armistice



Le Maire, le Conseil municipal et les anciens combattants vous convient à la :

cérémonie du 11 novembre

10h30 : Rassemblement à la mairie et dépôt de gerbe au monument aux morts.

11h : Rassemblement à la salle J. Brel pour raison sanitaire avec vérification du pass sanitaire. Le masque sera obligatoire.

- Remise des médailles du travail
- Remise des prix du concours de maisons fleuries par le comité des fêtes.

Un vin d'honneur clôturera la manifestation

Dans le cadre de cette commémoration, nous avons décidé de vous présenter deux soldats qui sont morts sur le territoire de Quiéry-La-Motte.

DROISSART Gilbert Henri Etienne :

Né le 24 mars 1891 à Montigny-le-Tilleul dans la province du Hainaut (Belgique), il était étudiant à l'Ecole Supérieure de Commerce de Nancy.

Gilbert DROISSART s'est engagé volontairement dès la déclaration de la guerre. Il est affecté au 27^{ème} Régiment de Dragons avec le grade de Brigadier. Il est grièvement blessé le 01^{er} octobre 1914 à Quiéry-la-Motte en portant un ordre du colonel au 4^{ème} escadron. Il meurt le jour même des suites de ses blessures. Il est inhumé provisoirement à Quiéry-la-Motte. Sa dépouille sera transférée au cimetière de Jarville la Malgrange (Meurthe et Moselle) auprès de son frère. Son nom est également inscrit sur la plaque commémorative du Lycée Henri LORITZ de Nancy.



Le 27^{ème} Dragon traversant la Belgique au début du conflit.

Claude Neville MADELEY :

Né à Worcester (Angleterre) en 1894, il a fait ses études à l'université de Wimbledon, intégrant ensuite l'école d'ingénieurs polytechnique et obtenant, pendant sa dernière année, la médaille de bronze en ingénierie mécanique. Quand la guerre a éclaté Claude Neville MADELEY s'est enrôlé dans une compagnie de campagne des Ingénieurs Royaux et fut transféré ensuite dans une compagnie de transmissions. Après quelques temps en Egypte, on lui ordonna de rentrer en France où il fut nommé caporal puis, il devint estafette.

En mai 1917, il rentra en Angleterre et reçut une formation au sein du Royal Flying Corps, puis retourna au front en tant que pilote diplômé en décembre.

Le sous-lieutenant Claude Neville MADELEY, de la RAF, a été tué lors d'un combat aérien le 19 janvier 1918. Son avion s'est écrasé dans un champ sur le territoire de Quiéry-la-Motte. Enterré au cimetière communal, sa dépouille fut transférée au Cimetière militaire d'Arleux où il repose avec ses frères d'arme.



QUELQUES POINTS DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 octobre 2021

Renouvellement de la convention CAF « Contrat Colonie » pour 2022 et 2023

Le nombre annuel de places dans la convention est de 15 enfants. Lors de la colonie de juillet, 6 enfants ont participé.

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Lotissement de 9 lots Rue d'Esquerchin : signature de l'acte de vente

Le 27 août 2021, la DRAC nous a informé qu'aucune fouille ne sera faite sur ce terrain.

Monsieur le Maire propose de délibérer pour l'autoriser à signer l'acte définitif de vente sur lequel sera réalisé un lotissement de 9 lots. (au prix de 227 000€ HT)

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ



Adhésion à la participation citoyenne

La gendarmerie de Vitry est venue présenter le fonctionnement de l'opération « participation citoyenne ». Ce dispositif s'appuie sur une chaîne d'alertes permettant de lutter contre la délinquance et donc de freiner le nombre de cambriolages et de vols de véhicules. Si le Conseil adhère à la participation citoyenne, une réunion publique présentera le principe aux Quiérysiens et permettra de faire appel, sur la base du volontariat, à des référents qui seront au cœur du système.

Adhésion à la participation citoyenne : ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Certificat d'Urbanisme b projet éolien : La demande de certificat d'urbanisme opérationnel a été présentée le 12 mai 2021 par la SAS PE Vallée de l'Escrebieux et est revenue du service instructeur le 15 septembre. Considérant que les équipements d'intérêts collectifs et services publics (destination), locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés sont interdits et considérant que le projet consiste en l'implantation d'éoliennes, le certificat d'urbanisme non réalisable mentionne que le terrain, objet de la demande, ne peut être utilisé pour la réalisation de l'opération envisagée.

Statistiques vaccination : La Préfecture nous a fait parvenir les données de l'ARS concernant la couverture vaccinale, par tranches d'âge, de la population de la commune au 29 août. Le pourcentage de la population vaccinée dans notre commune est de 91%.

PROJET ÉOLIEN



Le projet éolien commun à Quiéry-la-Motte et Izel-lès-Equerchin est actuellement soumis à la consultation des services et administrations pour avis. La période jusqu'à fin 2022, date probable de l'enquête publique, est considérée comme une période de concertation, c'est-à-dire de consultation et d'écoute des avis des Quiérysiens, riverains, utilisateurs de la zone et de toutes les personnes sensibles à ce sujet.

A l'initiative du constructeur de ces éoliennes, un premier atelier a eu lieu le 8 octobre à salle des Essarts en présence de 5 Quiérysiens et de 5 Izellois, connus pour leur sensibilité au sujet et/ou concernés par leur métier ou leurs activités sportives ou de loisir. L'objectif de cet atelier était d'écouter les avis des personnes présentes et d'imaginer des utilisations possibles de l'enveloppe financière proposée par le constructeur au titre des mesures d'accompagnement au projet dans l'hypothèse où le projet serait réalisé. D'autres ateliers suivront.

Des interventions du constructeur sont prévues à l'école pour montrer aux enfants, de façon ludique, comment on peut produire de l'électricité à partir du vent.

En parallèle, des réunions se tiendront avec la commission « éoliennes ». Les associations seront aussi écoutées à leur tour. L'objectif étant de recueillir un maximum d'avis sur le sujet.

TRAVAUX rue d'Izel : soyez prudents



Noréade effectuera des travaux de rénovation des branchements en eau potable sur la route départementale D48, rue d'Izel à compter du 20 octobre et pour 90 jours. **Rappel : coupure d'eau le 10 novembre.**

MARCHÉ



Sont présents sur le marché : un boucher, un marchand de fruits et légumes, un poissonnier, un marchand de fleurs et de plants maraichers, « Les plats gourmands », un fromager **le 3^{ème} mardi du mois**, une épicerie itinérante, un marchand de bonbons et chocolats..., un marchand de vêtements, une pâtisserie... **Nous avons pris contact avec d'autres prestataires qui viendront ponctuellement : bières, miel... Vous serez prévenus par PanneauPocket, chaque lundi ou mardi matin au plus tard.**